COMITE DIRECTEUR
28 Janvier 2023- 9h00 (visioconférence)

Procès-verbal

Présidence : Alain DOUCET

Membres élus présents : Christian ABEILHE, Michèle ANDRE, Alain AZPIROZ, Annette BERBOUS, René BES, Annie BOURDALLE, Jocelyn BROUSSE, Francis CAZENEUVE, Pierre CROS, Julie CUMINETTI, Jean-Louis DAVID, Frédérick DEDIEU, Daniel FABRE, Gérard FOURQUET, Françoise JAMMES, Pierre JEAN MARIE, Jean Claude LEGENDRE Antoine MARTINEZ, Laurent MARTINIE, , Matthieu MONCHAUX, Jean-Marc MOREAU, Jean Yves MOURET Alain PALAUSSE, Marie-Dorothée PEREZ, Michel PFLIEGER, Jean POUS, Bernard PUJOL, Alain REY, Ghislaine ROSSIGNOL, Max SANTA, Rolland SORMANI Claude SOUTADE, Jean Claude TARDIEU, Gérard TUGAS, Bernard VAUR, Michel VIGIER, Thierry VIGNOBOUL

Membres élus excusés : Evelyne BARTHES, Benoît CASTANEDO, Daniel COLLET, Christophe GIL, André LEYMAT, Alain MACCHION, Laetitia PACHOUD, Stéphane PINASSEAU, Michel RUAMPS, Bernard VIVIES, Jacques ZOCCHETTO

Assistent : Alain ARMANDIE, Laure BENJAMOILE, Pierre CIBOT, Ange CORREAS, Jean Pierre CROUZERY, Jean-Louis CUNG, Eric DORIA, Cédric GARCIA, Stéphane GARCIA, André LAUR, Philippe LAURENT, Jean Louis LLANTA, Eric PLANES, Bernard ROLLAND, Laurent SOLA

Communication du Président

Le président Alain DOUCET ouvre la séance informe le Comité Directeur de la situation fédérale. Un Président intérimaire sera désigné par le Bureau Fédéral puis validé par le Comité Directeur. Ce choix sera validé par l'AG de Lille le 30/06/23.
Les membres du Comité Directeur s'expriment sur ce sujet. Le président remercie Alain AZPIROZ pour son investissement sur ce dossier.

Validation procès-verbal

Jean-Yves MOURET soumet à l'approbation du Comité Directeur le procès-verbal de la réunion du 20 décembre 2022.
Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le procès-verbal.

Finances et Budget

Finances : Pierre CROS
Point d'étape au 31 Décembre en cours.
Projection de clôture pour la fin juin en relation avec le cabinet comptable.
La restitution sera faite mi-février.
Il aborde l'utilisation des CERFA mise en place, la règle fiscale administrative incontournable d'une part et le traitement que l'on peut faire au niveau de la Ligue d'autre part, d'autant qu'il peut être parfois différent selon le public concerné (dirigeants, arbitres, RF, coach, superviseurs). Un état de la situation sera effectué qui amènera peut-être à repréciser les règles voir les aménager et ou changer.
Un point sur le paiement des officiels de match, le système automatisé (copy sud) sera opérationnel courant mars.

Pierre CROS s'interroge en l'absence de convention à ce jour signée avec la Mairie de Gruissan, en matière de couverture d'assurance relative aux travaux sur le domaine public.

Partenariat : Alain AZPIROZ
(Annexe 1)

LOR Business Club 1ère soirée qui a réunie 50 personnes et a permis d'obtenir l'adhésion de 2 nouvelles entreprises.

Proposition de signature d'un partenariat avec la marque Shilton sur les saisons 2022-2023 et 2023-2024 (fin de la mandature). Ce partenariat reposerait sur un échange de visibilité, naming sur les Finales séniors occitanes, achat vêtements pour le public de la LOR. Sur une seconde période envisager d'étendre ce partenariat avec les comités départementaux.
Il présente les différentes tenues proposées selon les fonctions des différents acteurs de la Ligue (élu-es, arbitres, représentants fédéraux, bénévoles..) et les remises accordées et les contreparties pour la LOR et Shilton.
Le Comité Directeur vote à l'unanimité des personnes présentes la signature du partenariat.

Tournée des Terroirs

Le Président DOUCET tient à remercier sincèrement tous les participants à ces réunions dont 10 restent à effectuées et demande un équilibre dans les équipes qui doivent intervenir.
Cette tournée s'achèvera avec la dernière visite le 07/02. La collecte des bilans est confiée André LAUR qui donnera lieu à un debriefing collectif mi-février.
Un tour de table est fait des membres présents ayant déjà effectué leur réunion.

Jean-Yves MOURET
Peu de participation dans les échanges lors de la 1ère réunion effectuée. Les suivantes ont été plus dynamiques et constructives. Les clubs de niveau différent ont pu confrontés leurs difficultés.

Ghislaine ROSSIGNOL
Participation et échange important sur les 3 réunions tenues. Les problématiques remontées sont pratiquement les mêmes quel que soit le niveau des clubs, sur le bénévolat, la formation des dirigeants et le manque d'information. La formule des bassins a satisfait tous les clubs.

Julie CUMINETTI / Antoine MARTINEZ
Bons retours, participation plus mitigé en terme de participation sur le bassin 12 la moitié des clubs étaient présents. Échanges intéressants notamment sur les formations des bénévoles et indemnités de formation. Les clubs sont demandeurs pour renouveler ces réunions.

Christian ABEILHE
Participation autour de 70% des clubs sur les 2 réunions. Nombreux échanges sur la problématique du bénévolat.

Michel PFLIEGER
Très bonnes réunions, les échanges ont fait ressortir de la part des clubs le statut du bénévole et peut être son manque de reconnaissance. Autre point une forte demande d'essayer d'établir le rôle du fonctionnement entre le club et les officiels de match et notamment sur la partie sécurité.

Roland SORMANI
1 réunion avec une bonne adhésion des clubs. La gestion du temps à revoir les 2 derniers sujets n'ont été abordés que superficiellement. Cette réunion a été très bien perçue par les clubs

Jean POUS
Très bonne réunion sur le terroir 15 et très bien perçue par les clubs avec le souhait de cette opération soit renouvelée étant un excellent moyen de communication.

Francis CAZENEUVE
Bonne participation des clubs. Nombreux échanges ; Revoir peut-être avancer l'horaire des réunions.

Max SANTA
Bonne présence des clubs. Le format par terroir est à conserver qui permet une bonne synergie entre les clubs sur des sujets comme l'achat de minibus en commun et des produits de premiers secours.

Claude SOUTADE / J.L DAVID
Réunion sur le terroir 24. Très bonne réunion qui a permis de constater les difficultés des clubs. Les projets de la LOR ont pour certain été une découverte ce qui laisse penser qu'un effort doit être fait au niveau de notre communication.

Dorothée PEREZ / Eric PLANES
Bonne participation, même constat que les clubs ont pour certains découverts les actions et projets Ligue d'où l'importance de ces réunions. Le teaming un peu court pour certains sujets. Le format terroir est la bonne formule à reconduire avec des thématiques un peu plus ciblées pour laisser un temps plus conséquent pour que les personnes s'expriment.

Alain DOUCET
A la clôture des réunions un bilan et un débriefing sera établi en listant les points négatifs et positifs et des propositions et des actions à mener. Ces réunions seront renouvelées pour être au contact des clubs et les écouter.

Diplôme « Clubs Formateurs »
Ce sujet sera décidé au terme des réunions des terroirs. André LAUR et Max SANTA enverront un argumentaire à chaque membre.

Projet LOR Coupe du Monde

Ghislaine ROSSIGNOL informe que les dossiers projets ont été envoyés aux clubs.

Epreuves

➢Seniors (annexe 2)
Roland SORMANI
14ème journée du championnat (R5) sur 18.
Journée de repli le 26/02 et repos 5/02. 15 matches sont déjà inscrits comme non jouable.
On dénombre 8 forfaits généraux.
Il rappelle les règles en fin de saison :

- de la péréquation : 2 points à chaque équipe avec 0-0 de point de marque.
- des forfaits : l'équipe forfait marque 0 pt terrain et 0-25 pts de marque. **Les 2 points de pénalisation ont été supprimés**.

➢Jeunes (annexe 3)
Christian ABEILHE fait un point sur la 1ère phase aller et retour (14 janvier)
865 rencontres de planifiées, 31 forfaits simples, 41 rencontres avec possibilité de jouer à « 10 ».
Actuellement, 2 rencontres ont été positionnées comme non jouables.
Il rappelle la procédure et les dispositions mises en place au dernier bureau concernant les rencontres à risques. Ces dispositions seront envoyées aux clubs reprenant les actions ligue, clubs en présence, et clubs recevant.

Sélections départementales U16 et U19, journée 3 sur terrain neutre.
Christian ABEILHE demande à ce que lui soit envoyé rapidement la désignation des terrains.
La dernière journée est programmée le 4 mars (terrain neutre).

➢ Féminines (annexe 4)
Dorothée PEREZ dresse un récapitulatif des matchs au 27/01 (dernière journée).
272 rencontres, 30 forfaits simples, 3 forfaits généraux, 14 non jouables.
La fin de compétition a été décalée au 4 et 5 février pour permettre aux équipes ayant rencontrées des problèmes d'intempéries de pouvoir jouer.
L'élaboration du planning des poules et calendrier de la 2ème phase sera effectuée par la commission des épreuves féminines le 9 février.
Dorothée PEREZ souhaite faire voter la modification du règlement de la phase qualificative dans la catégorie senior.
Le Comité Directeur valide à l'unanimité la modification.

➢ Rugby à 7
Suite à des problèmes de calendrier, il a été décidé de présenter 2 dates de tournoi, le 22 avril à Toulouse en coordination avec Seven Sud Garonne, et les 3 et 4 juin à Balma en collaboration avec Esprit Sud Seven.
Jeunes : 4 dates ont été mises à la disposition au calendrier pour les sélections départementales, le 05/11, 25/02, 08/04 et le 04/06 pour la finale régionale à Balma.
Féminines : Tournoi Lagarde U19 M18 à Foix les 10 et 11 juin 2023
Tournoi HSBC à Toulouse du 12 au 14 mai 2023.

➢ Rugby à 5
Alain PALAUSSE informe des travaux de la commission. Un recensement des équipes de rugby à 5 est en cours sur les départements. Les Finales se dérouleront à Argeles s/mer le 3 juin.
Le rugby à 5 Entreprises est à ses débuts dans les départements qui travaillent sur un modèle de convention.
Projet sur la formation d'arbitre rugby à 5.
Alain PALAUSSE souhaite connaitre si l'opération « dotation chasuble-ballon » est reconduite pour la création de nouvelles sections.
Le Président donne son accord.

Ressources Humaines
Pierre CIBOT communique les informations sur les mouvements à intervenir au niveau des salariés.
Il fait part dans le cadre du CSE, au terme de discussions de l'accord d'entreprise sur le télétravail. Cet accord respecte les conditions validées par le Codir en son temps à savoir 1 jour par semaine à l'exclusion des lundi, mercredi et vendredi.

Après validation ce jour, cet accord sera porté à la signature des représentants des salariés et du Président et transmis aux différents organismes, pour une entrée en vigueur au 1er février 2023.
Le Comité Directeur valide à l'unanimité l'accord sur le dispositif du télétravail comme défini.
Réorganisation RH : Les entretiens ont été menés et finalisés. Un rapport sur la vision de cette réorganisation sera transmis au Président et à René BES.
Entretiens professionnels : Le bilan de restitution a été rendu par la Société ayant mené ses entretiens. Un retour sera adressé aux salariés en terme de prise en charge des formations professionnelles demandées.
Contentieux : 2 dossiers ont été plaidés.
Dossier K. Estrade : licenciement pour faute grave reconnu. Pas d'appel.
Dossier R. Doucet / O. Larribère : déboutés de leur demande, protocole transactionnel après accord des 2 parties. Pas d'appel ni de liquidation pécuniaire au bénéfice de la LOR.
Ce protocole transactionnel est soumis à validation du Comité Directeur.
Le Comité Directeur valide à l'unanimité le protocole.
Flotte automobile : nouveaux plafonds pour les détenteurs de nouveaux véhicules (supe-réthanol). La 2ème partie de la flotte sera renouvelée début avril.

Espaces commerciaux
Présentation de la plaquette de commercialisation des espaces réceptifs logotée Maison du Rugby. Cette plaquette à toutes les entreprises et tout le secteur économique. Le contrat, les conditions générales et la fiche d'état des lieux de location ont été rédigés.
Une communication importante sera faite sur les réseaux sociaux.
Il avait été émis la possibilité de de confier la gestion des locations à une société de gérance. 2 sociétés ont été abordées. Une autre proposition sera faite par rapport à la structuration RH sur toute la logistique qui est nécessaire.

Assemblée Générale
Pierre CIBOT fait part de sa visite en compagnie de Michel PFLIEGER sur le site de l'Assemblée Générale à Albi. Le Comité Départemental du Tarn souhaiterait que les clubs de Castres et d'Albi soient visités pour la tenue du Comité Directeur du 23 juin. Cette possibilité sera réexaminée lors d'un prochain bureau.

Point dossier Gruissan
Max Santa précise que la convention a été établie, et en attente du retour de la Mairie.
La plateforme accueillant les modules est installée. La remise des clés est prévue le 17 février. L'installation définitive est prévue le 6 ou le 13 mars.

IREF
Réflexion sur le montage d'un BPJEP supplémentaire sur le Montpelliérain et le bassin de Nîmes. Ce projet a été remonté auprès du CFA Occitanie et à la DRAJES qui n'y voit pas d'inconvénient.
Le site internet propre à l'IREF est sur le point d'être finalisé et sera présenté au prochain Comité.

École de Rugby
Julie CUMINETTI fait le point sur les travaux de la commission. Une réflexion est menée sur les répartitions de plateaux et notamment pour la saison prochaine.
Communication des prochaines échéances :
Challenge ORC Orange Rugby le 11/02 sur 4 sites (Gimont, Vauvert, Carmaux et Trèbes).
Tournoi du Languedoc samedi 18 février à Leucate (M14 garçons et M15 Filles)

Festi Rugby Kids M8 et M10 le samedi 1ER avril
Festi rugby Kids M12 le Samedi 15 avril

Arbitrage (annexe 5)

Eric DORIA communique l'évolution des effectifs au 28 janvier par département.

suivi affiliations arbitres saison 2022/2023

CD	CD46	CD81	CD32	CD65	CD12/48	CD82	CD31	CD09	CD34	CD11	CD30	CD66	total
31-déc	15	65	53	56	27	39	159	29	67	40	31	44	625
17-déc	18	72	55	56	28	43	164	29	70	43	32	46	656
écarts	3	7	2	0	1	4	5	0	3	3	1	2	31
% réaffiliés	120	111	104	100	104	110	103	100	104	108	103	105	105
	20%	11%	4%	0%	4%	10%	3%	0%	4%	8%	3%	5%	5%

Analyse des effectifs : 148 arrêts, 197 nouveaux candidats ACF.
Demandes exponentielle d'arbitres assistants en fédération et en Ligue sont difficiles à honorer par rapport à la déprogrammation liée au forfait simple ou aux intempéries.
Une vigilance par rapport à la violence doit être observée autour des rencontres féminines à 10 et plateau Groupama
Examens JCDA du 13 au 25 février dans chacun des départements. Finale régionale le 25/03.
Stage arbitres féminines les 18 et 19 mars en Ariège.
Copysud : frais des officiels, 95% des comptes sont d'ores et déjà créés.
Charte de l'Arbitrage : l'arrêté des comptes des affiliations s'est fait au 15 janvier 2023. L'arrêté des comptes pour la prise en compte des points de bonification se fera sur l'avant dernière journée de la phase qualificative soit le 5 mars.
Tournois du Languedoc, Eric DORIA pose la question de la formule de l'arbitre à savoir rester sur celle du Rugby Digest.
Après un tour de table, à l'unanimité il est décidé qu'il sera fait application de cette règle qui devra être inscrit dans les règlements de 2 tournois Languedoc et Bigorre.

POS

André LAUR fait un retour de la réunion faite avec la FFR le 11 janvier. La plupart des actions ne donnent lieu ni à observations, ni à modifications.
Pour l'action « coupe du Monde » le projet retenu est « l'aide aux clubs et CD pour des actions en lien avec la Coupe du Monde, devant se dérouler en amont de celle-ci, dans le cadre de l'appel à projet lancé par la LOR.
Concernant l'évaluation des projets, des évolutions sont souhaitées :
-la FFR souhaite qu'en plus des évaluations chiffrées, qui restent nécessaires, ait lieu une évaluation qualitative sous forme de compte rendu et une illustration de l'action sous forme d'interviews, coupures presse…
-La LOR souhaite que des échanges aient lieu sur l'évaluation avant que celle-ci devienne définitive. La FFR évoque le problème de calendrier.
Un prochain point d'étape sera fait début Mars.

Sélections

Jean POUS sur les 5000 cadets à Revel la date arrêtée est le 25 mars. Plusieurs points restent à traiter notamment au niveau budgétaire. Les Départements se posent la question sur une éventuelle aide.
Pierre CROS intervient et précise que ces dépenses n'ont pas été inscrites dans le cadre du budget 2022-2023.
Sur la Sélection U18 qui a remporté la finale, elle est invitée à Paris pour assister au match France/Ecosse. Le déplacement est à la charge de la Ligue, l'amicale du tournoi des VI nations ne prend en charge que la soirée solidarité et l'hébergement.
Jean-Yves MOURET dit que pour ces 2 dossiers la décision sera prise soit en commission des finances soit lors du prochain bureau territorial.
Jean POUS parle du tournoi de solidarité à Marvejol, le projet sera traité dans le cadre des dossiers LOR Coupe du Monde.
Il a été demandé aux CD d'identifier les sections rugby adapté, à ce jour seul le CD 31 s'est positionné.

Questions diverses

Commission ANS
Michel PFLIEGER fait part de la prochaine réunion en visio le 9 février qui donnera le cadre de l'ANS 2023.

Séance levée à 13h30

Alain DOUCET
Le Président

Jean-Yves MOURET
Le Secrétaire Général
